

À une **séance ordinaire du conseil** de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi, tenue au centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi, le **15 mars 2016** à 19 h 30, conformément aux dispositions de la Loi et des règlements, et à laquelle étaient présents: BADGER Donald, maire de Bolton-Ouest; BELLEFROID Martin, maire de Pike River BISSONNETTE Jean-Charles, maire d'Abercorn; BURCOMBE Richard, maire de Lac-Brome; DANDENAULT Louis, maire de Sutton DELISLE Normand, maire de Brigham; DÉRAGON Normand, représentant de la Ville de Bedford; GOYETTE Josée, représentante de Saint-Ignace-de-Stanbridge; HÜSLER Josef, maire de Farnham; JANECEK Pierre, maire de Dunham; LÉVESQUE Jean, représentant de Frelighsburg; PELLETIER Réal, maire de Saint-Armand; PHOENIX Laurent, maire de Ste-Sabine; QUINLAN Pauline, mairesse de Bromont; RAYMOND Sylvie, mairesse de East Farnham; REID François, représentant de Stanbridge East; RIOUX Gilles, maire de Stanbridge Station; ROBERT Lucille, représentante de Cowansville; SELBY Tom, maire de Brome; SIMARD-GENDREAU GINETTE, mairesse de Notre-Dame-de-Stanbridge; ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford;

**Ayant formé quorum** sous la présidence de monsieur Arthur Fauteux, préfet et maire de la ville de Cowansville.

**Étaient également présents** : Messieurs Robert Desmarais, directeur général, Francis Dorion, directeur général adjoint et directeur du service de la gestion du territoire, Denis Beauchamp, directeur du développement économique au CLD et M<sup>e</sup> Vanessa Couillard, greffière, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

**Résolution numéro: 114-0316**

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES :**  
**PRIORITÉS D'INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**  
**POUR L'ANNÉE 2016-2017**

**CONSIDÉRANT** que le 20 octobre 2015, par le biais de la résolution 381-1015, le conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi a établi et adopté ses priorités d'intervention pour l'année 2015-2016, le tout conformément à l'article 9 de l'*Entente relative au Fonds de développement des territoires* intervenue entre la MRC Brome-Missisquoi et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**CONSIDÉRANT** que la MRC Brome-Missisquoi doit de nouveau établir et adopter ses priorités d'intervention;

**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LÉVESQUE**  
**APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX**  
**ET RÉSOLU**

D'établir et d'adopter les priorités d'intervention suivantes pour l'année 2016-2017, lesquelles sont les mêmes que celles adoptées pour l'année 2015-2016 :

- a) Mettre à jour et mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement;
- b) Mettre à jour la planification stratégique de la MRC;
- c) Soutenir le développement de toutes les communautés du territoire par la mobilisation et le soutien à la réalisation de projets pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- d) Soutenir les conditions favorables à la consolidation et à la création d'emplois;
- e) Soutenir le CLD dans sa mission de développement dans les domaines industriel, touristique, culturel et agroalimentaire, entre autres;
- f) Soutenir le CLD dans le développement de l'entrepreneuriat.

De déposer lesdites priorités d'intervention sur le site Internet de la MRC Brome-Missisquoi et de les transmettre au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, à titre informatif.

**ADOPTÉ**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**  
**CE 17<sup>E</sup> JOUR DE MARS 2016**

  
**M<sup>e</sup> VANESSA COUILLARD**  
**AVOCATE, GREFFIÈRE**

Le procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.